



# COURSES ENFANTS

HOUPEVILLE

07.09.25

4 COURSES



**100 M**

**DÉPART 8H45**

**COURSE PARENTS - ENFANTS NÉS EN 2019 ET APRES**

**200 M**

**DÉPART 8H50**

**ENFANTS NÉS DE 2016 A 2018**

**1500 M**

**DÉPART 8H50**

**ENFANTS NÉS EN 2014 - 2015**

**2700 M**

**DÉPART 9H10**

**ENFANTS NÉS EN 2012 - 2013**



**Participez à la 1ère édition !**

INSCRIPTION VIA APEH OU OX6GEN

**Tarif 1€ places limitées**

# RÈGLEMENT DES COURSES ENFANTS

## Préliminaire

La manifestation pédestre, objet du présent règlement, est programmée Dimanche 7 Septembre 2025. Ses organisateurs sont l'APEH et Ox6gen. Elle est réservée aux seuls coureurs. Les animaux et les poussettes (même de jogging) ne sont pas admis. Les seuls engins à roue(s) qui pourraient être expressément autorisés seront ceux de l'organisation et les joëlettes pour les personnes en situation de handicap après inscription dûment validée. Le départ des joëlettes s'effectuera obligatoirement en fin de peloton.

## 1 - Participants

Les épreuves enfants sont ouvertes à toutes personnes nées entre 2012 et 2023, licenciées ou non.

## 2 - Certificats médicaux ou questionnaire de santé du sportif mineur

Condition obligatoire :

- Attester s'être rendu sur le lien fourni dans le formulaire d'inscription et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions.
- Dans le cas contraire, fournir un certificat médical.

**Aucun autre document ne pourra être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.**

## 3 - Inscription - Tarif

La participation aux courses enfants est payante, le tarif est de 1€ et l'inscription est obligatoire.

### **Avant la course – jusqu'au Vendredi 05 Septembre**

Les inscriptions complètes (bulletin en page 3 avec certificat médical ou avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé - voir article 2) doivent être retournées au plus tard le vendredi 05 Septembre (sous réserve des dossards disponibles) par mail : inscription.atelier.apeh@gmail.com ou ox6gen76770@gmail.com

Le règlement de 1€ sera à remettre, en monnaie, lors du retrait des dossards

## 4 – Dossards

Les dossards seront mis à disposition des enfants le samedi 06 Septembre, lors du forum des associations (salle du Vivier Houpeville), entre 14h00 et 18h00 (stand Ox6gen).

Les concurrents doivent se munir **d'épingles**.

## 5 – Départ et arrivée

Le départ des courses enfants est prévu à partir de 8h45 face l'école Gérard Philippe.

## 6 – Parcours

Les parcours varient entre 100m et 2 700m en fonction de l'âge des enfants auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

## 7 – Assurances

À l'occasion de cette course, les organisateurs sont couverts par une police souscrite par Ox6gen auprès de Groupama. Il incombe aux participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels.

## 8 - Récompenses

La proclamation des résultats et la remise des récompenses auront lieu dès la fin des courses dans la cour de l'école Gérard Philippe.

## 9 - Cnil

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les inscrits disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

## 10 - Droit à l'image

Les coureurs mineurs, leurs parents, tuteurs ou représentants légaux, autorisent expressément l'APEH, Ox6gen et le comité des fêtes d'Houpeville ainsi que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## 11 - Acceptation du présent règlement

Les parents, tuteurs ou représentants légaux des coureurs mineurs reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et l'acceptent sans réserve.



# Formulaire d'inscription Tarif 1€

## 5 et 10km d'Houpeville – courses enfants



Formulaire à retourner au plus tard le vendredi 05 Septembre (dans la limite des dossards disponibles), par mail :  
 inscription.atelier.apeh@gmail.com ou ox6gen76770@gmail.com  
 Règlement de 1 € et à remettre lors du retrait des dossards, le samedi 06 Septembre, au forum des associations (salle du Vivier  
 Houpeville), entre 14h00 et 18h00 (stand Ox6gen).  
 PLACES LIMITEES

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

### Coordonnées de l'enfant

Date et lieu de naissance : Le..... A : .....

Adresse Postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

### Autorisation parentale

Je soussigné(e) : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... Adresse mail : .....

Agissant en qualité de :  Père  Mère  Tuteur

Autorise :  ma fille mineure  mon fils mineur

Prénommé(e) : ..... à participer à la course.

### Attestation de santé

J'atteste m'être rendu sur le lien suivant  
[https://drive.google.com/file/d/1jctz4\\_DoAd1ZLleEUguUC6BmWRGD1Kqd/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1jctz4_DoAd1ZLleEUguUC6BmWRGD1Kqd/view?usp=sharing)  
 afin de renseigner le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et avoir répondu par  
 la négative à l'ensemble des questions.  
 Dans le cas contraire un certificat médical est nécessaire.



### Communication et droit à l'image

J'autorise Ox6gen, l'APEH et le comité des fêtes d'Houpeville à utiliser les photos et vidéos sur lesquelles je  
 figure pour toute publication servant à la promotion de ces associations (site internet, réseaux sociaux,  
 presse...). Je suis informé que je dispose d'un droit d'accès de modification, de rectification et de suppression  
 des données qui me concernent (art. 34 de la loi information et libertés)

### Courses

- 8h45 **100m** course parent-enfant (enfants nés en 2019 et après)  
 8h50 **700m** (enfants nés entre 2016 et 2018)  8h50 **1 500m** (enfants nés entre 2014 et 2015)  
 9h10 **2 700m** (enfants nés entre 2012 et 2013)

A.....Le.....

Signature :

Cadre réservé à l'organisation  
 Dossard n° :